

## Une deuxième vague, comme si de rien n'était...

Alors que le pays vit un reconfinement devant un virus qui circule à toute vitesse et que les équipes soignantes s'alarment, La Poste ne voit pas matière à redéfinir une organisation «de crise». **C'est toujours vitesse grand V sur le développement commercial.**

Il est assez ahurissant de s'apercevoir que dans les bureaux, les ETC continuent avec leur lot de chiffres, de pourcentages, de courbes, d'objectifs lunaires, et de challenges !

Nos conditions de travail en cette période de pandémie ne sont absolument pas banales et sont particulièrement contraignantes si l'on veut appliquer

toutes les recommandations pour se protéger au maximum et ne pas être vecteur du Covid.

**Recommandations, qui faute d'être intégrées dans l'organisation du travail, peuvent devenir inapplicables.**

Les incivilités sont en hausse (très peu de moyen supplémentaire pour filtrer les entrées dans les grands bureaux), ce qui pèse encore + dans notre quotidien professionnel.

Il est stupéfiant d'observer, alors que nous traversons une crise sanitaire historique, que La Poste s'en tient à une réalité purement commerciale.

→ **En janvier dernier, au fameux PACS**, on nous a ressassé qu'on était une grande entreprise et qu'il fallait faire du chiffre.

→ **En mars, première vague**, on racontait que les bureaux devaient rester ouverts parce qu'il n'y avait rien de plus précieux que le service public et ses formidables postier-es !

→ **En mai, fini l'empathie**, le déconfinement a rimé avec reprise du business.

→ **En août, c'était le temps de l'inégalitaire primette** pour exposition au Coronavirus.

→ **En septembre, la rentrée** a été synonyme de retour au travail de toutes et de tous (le décret d'août, retoqué depuis, ayant drastiquement réduit la liste des personnes vulnérables). La Poste attendait des équipes boostées par la primette, rattraper le retard pris sur les affaires.

→ **Nous sommes en novembre : boom deuxième vague !** Et reconfinement...

**Aucun aménagement des rythmes de travail n'est envisagé pour limiter les déplacements et assurer l'étanchéité des équipes.**

Le télétravail concernera surtout les RC Pro, RC Part et CSP. Pour les autres fonctions commerciales, COBA compris, la main est laissée localement, mais il sera difficile d'aller au-delà de 2 jours de télétravail (au vu du manque d'anticipation concernant les moyens informatiques nécessaires au télétravail). Quant aux chargé.es de clientèle, au front en permanence !

Malgré l'augmentation des cas de Covid dans les secteurs, **pour la DR et la médecine du travail, la propagation n'est nullement liée à l'activité professionnelle, mais est due à la sphère privée**, ce qui renvoie à la responsabilité individuelle des agents et non à celle de l'employeur.



Fort des déclarations du Président de La République et de son gouvernement sur le rôle essentiel de La Poste, le cap du développement commercial est maintenu. Allons-nous devoir mettre les bouchées triples pour réaliser les objectifs alors que la fréquentation est en baisse en raison du confinement ?

Et qui sait, va-t-on avoir un ETC pour nous expliquer qu'il ne faut surtout pas attraper le virus car ce n'est pas bon pour les effectifs ...et les résultats commerciaux ??

Et pendant ce temps là, **les absences non remplacées perdurent, les réorgs continuent** (Rezé, Les Herbiers, Chantonay, la Baule, Bouguenais, St Sébastien) et **la peakpériode arrive** (voir au verso)...

**Avec SUD, toujours à vos côtés pour défendre vos droits, ne vous résignez pas... résistez !!!**

## PEAK PERIOD : Toujours plus de colis, toujours moins d'embauches .

Bientôt le "Black Friday" et le mois de décembre qui arrive. La Poste s'attend à une déferlante de colis et nos bureaux ne seront pas épargnés. Nos maigres étagères s'attendent au pire et les chargé.es de clientèle craignent le déversement de colis en nombre.

Le e-commerce dicte sa loi et le rouleau compresseur Amazon trace sa route.

Pour les experts du courrier, c'est au moins 50% de colis en plus pour cette fin d'année.

Malgré tout cela, et en dépit d'une communication de La Poste qui promet 9000 embauches en CDD nationalement pour la fin de l'année (2/3 au courrier, un tiers au réseau), **notre DR 44/85, fidèle à sa politique de restriction budgétaire et d'économie de personnel, nous annonce seulement ...6 renforts pour la fin d'année !!!**

→ 3 recrutements en CDD pour un point de retrait colis au centre commercial Nantes Beaulieu, et 3 autres au centre commercial Le Sillon à St Herblain, point barre. **Pour les autres secteurs et le reste de la DR, aucun renfort durant cette période: 0+0 = la tête à Toto!!!!**



Après avoir fait des économies en octobre et novembre (nombreux collègues non remplacés), décembre sera du même tonneau et on peut s'attendre à certaines difficultés... à des conditions de travail toujours + difficiles et une fatigue qui va s'accumuler.

**Devant ce nombre record de colis attendus pour les fêtes, SUD réclame les embauches nécessaires pour cette fin d'année qui arrive. Ce serait le minimum au regard de l'épuisement des équipes.**

## Et pendant ce temps là, braquage sur le budget social.

Les 2 confinements permettent à La Poste de réaliser un véritable HOLDUP sur le budget social (en particulier celui géré par le COS - *Comité des Œuvres Sociales*). Explications :

En ces temps de pandémie, le COS, étant reconnu comme étant une « *association non essentielle* », a été et est encore en sommeil, en raison des 2 confinements. Son fonctionnement a donc été mis à l'arrêt. Du coup, depuis mars 2020, les offres sociales (comme par exemple, les offres « *Coups de Cœurs* » qui proposent entre autres des billets de cinéma ou des réductions d'entrée dans les parcs de loisirs) ne sont pas proposées.

Il en découle que le budget social alloué correspondant n'a pas été utilisé. A ce jour, c'est + de 40.000€ qui n'ont pas été utilisés pour l'année 2020 pour la région Pays de Loire.



C'est donc fort logiquement que nos représentants ont demandé que cet excédent budgétaire 2020 soit reporté sur l'année prochaine.

Sauf que la direction régionale de la DNAS (Direction Nationale des Activités Sociales) **a refusé ce report d'excédent budgétaire sur 2021**, elle aurait pu pourtant légalement l'autoriser.

→ Tout cet argent dédié au social va donc retourner dans les comptes de La Poste, et est donc perdu pour les postiers-es des Pays de Loire. Et cela se produit dans toutes les régions. C'est donc un véritable pactole que se reverse La Poste, sur notre dos.

**On est donc en face d'un véritable holdup du budget social collectif, réalisé en conformité avec les directives de la direction nationale de La Poste.**

**Les sommes du budget social non dépensées en 2020 doivent être imputées sur le budget 2021.**

**Ne nous résignons pas devant de tels agissements !  
Proposons, argumentons, résistons et cliquons SUD  
du 7 au 11 décembre !!**